



RHÔNE  
LE DÉPARTEMENT

ALBIGNY  
CHAMPAGNE  
CHASSELAY  
COLLENGES  
COUZON  
CURIS  
LIMONEST

LUSSEU  
POLEYMIEUX  
GUINCEUX  
ST-CYR  
ST-DIDIER  
ST-ROMAIN  
ST-ROMAN

GRANDLYON

## LISTE DES DELIBERATIONS

**Conseil Syndical du 03 octobre 2023**

Liste affichée le 06/10/2023

N° Délibération	OBJET	VOTE
2023-10-01	Adhésion de la commune de Les Chères au Syndicat Mixte Plaines monts d'Or	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-02	Révision statutaire	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-03	Convention SMPMO/ LIMONEST relative à la location des bureaux du siège social du SMPMO	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-04	Convention avec l'agence d'urbanisme pour la relance de la démarche AgriParc	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-05	Dossier de demande de subventions – Fête de l'agriculture 2024	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-06	Convention avec l'office Français de la Biodiversité pour la mise en œuvre de l'ABC	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-07	Intégration de la commune de Les Chères dans l'ABC	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-08	Convention de partenariat avec la SAFER : Convention financière annuelle 2023	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-09	Acquisition foncière sur Poleymieux, Saint Cyr, Saint Romain – Terrains Berault Granger	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-10	Acquisition foncière sur Saint-Didier – Terrains Genin	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-11	Décision Modificative n°1	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-12	Demande de subvention PENAP – Appel à projet n°8	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-13	Demande de subvention FEADER pour la relance de la démarche AgriParc – Dispositif T01	Approuvée à l'unanimité des membres votants
2023-10-14	Convention maintien de milieux ouverts dans le massif des Monts d'Or et participation du SMPMO – Soutien des agriculteurs	Approuvé par 0 voix contre ; 2 abstentions (dont 1 pouvoir) et 24 voix pour

La Présidente,

Béatrice DELORME

